

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-20

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 2

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six mars à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 19 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Etienne - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MATHURIN Christian - REYNAUD Pascale - SEGOND Eric.

Absents : BOISSET Julien - DEHOUX Brigitte - LUTZ Sandrine

Pouvoir : BOISSET Julien à BOISSET Etienne - DEHOUX Brigitte à SEGOND Éric

Secrétaire de séance : SEGOND Éric

Objet ADHESION 2019. FONDATION DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 55,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer le bulletin d'adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme

Le Maire

Cyrille DRUJON D'ASTROS

